

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0050902

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	2136	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		ABDELHAK CHENTOUF 142922	
Date de naissance :			
Adresse :			
06 66 28 29 54			
Tél. :		Total des frais engagés :	Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade :			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
Affection longue durée ou chronique : <input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC Pathologie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22-0050902

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

C = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
CS = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)

CNPSPY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre

V = Visite de jour au domicile du malade par le médecin

VN = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin

VD = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade

VD = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié

PC = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie

K = Actes de chirurgie et de spécialistes

SF = Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence

SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme

AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute

AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière

AP = Actes pratiqués par un orthophoniste

AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste

R-Z = Electro - Radiologie

B = Analyses

POUR L'ADHERENT

- La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.
- Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.
- Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations
- Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

- L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE

- L'HOSPITALISATION EN HOPITAL

- L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

- PREVENTORIUM

- SEJOUR EN MAISON DE REPOS

- LES ACTES EFFECTUES EN SERIE, il s'agit

- d'actes répétés en plusieurs séances ou actes

- globaux comportant un ou plusieurs échelonnements

- dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPEDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



0666282954

DATE DE DEPOT

400

MUPRAS

Mutuelle de Prevoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46/2648/2649/2857/2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail: mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS N° 448152

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : CHENTOUR ABDELHAIK

Matricule : 9136 Fonction Retraité Poste :

Adresse : TANGER

Tél. : 06 66 28 29 54 Signature Adhérent : RENT

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : CHENTOUR ABDELHAIK Age : | | | | |

Lien de Parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : DR de l'hôpital public

S'il s'agit d'un accident, Causes et circonstances : DR de l'hôpital public

A TANGER le 07.01.93

Signature et cachet du médecin

Durée d'utilisation 3 mois

VOLET ADHERENT

DECLARATION	N° 448152	MUPRAS
Matricule N° :		
Nom du patient :		
Date de dépôt :		
Montant engagé :		
Nombre de pièces jointes :		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des actes	Natures des actes	Nombre et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Cachet et signature du médecin attestant le paiement des actes
01/01/23	CE		1150 DH	<i>Médecine générale INPE 61235379 GSM : 06 13 69 13 69</i>
.....
.....
.....

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
.....
.....
.....
.....

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des coefficients	Montant des honoraires
Laboratoire Mohamed J. Ménalys Médicales de Diagnostic Biologique Docteur Mourad RAY Spécialiste en Biologie Médicale Tél: 05 39 93 13 68 / 69 Fax: 05 39 93 13 69	01/01/23	B 590	845,60 DH
.....
.....
.....

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Dates des soins	Nombre				Montant détaillé des honoraires
		AM	PC	IM	IV	
.....	
.....	
.....	

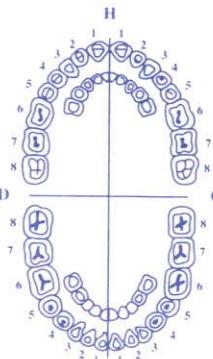
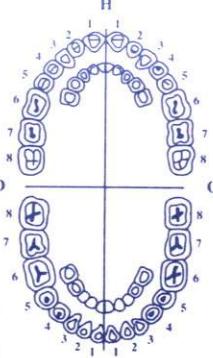
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les Radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents traitées	Nature des Soins	Coefficient


O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
H	25533412	21433552	COEFFICIENT DES TRAVAUX
D	00000000	00000000	MONTANT DES SOINS
G	00000000	00000000	DATE DU DEVIS
B	35533411	11433553	DATE DE L'EXECUTION
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			



médecin prescripteur

Dr. Mehdi AZZI
Médecine générale
INPE : 161235379
CSN : 06.12.65.23.70

Tanger, le

07/01/23

Nom du patient :

A. El Ghali
el fay /

L : SW:

MS - CRP

HbA_{1c} - Na⁺ - IGT

Freyganine



Dr. Mehdi AZZI
Médecine générale
INPE : 161235379
CSN : 06.12.65.23.70

robin - 02

de l'avenue

$$ATCO = STA + HTA.$$

STA = 168 - 12

Début = 182 et 12

ECO = 1

LABORATOIRE MOHAMMED V

D'ANALYSES MEDICALES ET DE DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE

CNSS 9130452 - IF 81881120 - Re 53098 - Patente 50882605 - ICE 000506937000080 -

DOCTEUR RAY MOURAD

BIOLOGISTE MEDICAL

SPECIALISTE EN BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

- INPE 163 00 25 38 -

Laboratoire Mohamed V - 9, Avenue Moulay Rachid - Val Fleuri (Face à l'Hôpital Mohamed V) - Tanger

Mail: labo-medV@hotmail.fr / Mail 2: ray_mourad@yahoo.fr

Tel 0539931368 - Fax 0539931369

TANGER le 7 janvier 2023

Monsieur CHENTOUF ABDELHAK

FACTURE N° 380242

Analyses :

Numération formule plaquettes -----	B	80	
Hémoglobine Glyquée -----	B	100	
Sodium -----	B	30	
Potassium -----	B	30	
Tréponine Hypersensible -----	B	250	
Protéine C réactive -----	B	100	Total : B 590

Prélèvements :

Sang-----	Pc	2,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER 815,60 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit Cent Quinze Dirhams et Soixante Centimes



ANCIEN INTERNE ET SPECIALISTE ATTACHÉ
DES HÔPITAUX ET CHU DE PARIS

- Diplôme de spécialisation en Biologie et Analyses Médicales de la Faculté de médecine et de pharmacie René Descartes - Paris v - France
- Diplôme universitaire de 3^{me} cycle en PMA - Procréation Médicale Assistée et Biologie de Reproduction - Faculté de médecine Montpellier France
- Diplôme universitaire de 3^{me} cycle en Andrologie - Infertilité Masculine et PMA de la Faculté de médecine - Montpellier France
- Doctorat en pharmacie Faculté de médecine et de pharmacie - Rabat



المستعجلات Urgence

24h / 24h - 7j / 7j

Biochimie clinique - Gaz de sang - Elecrophoresè - Marqueurs tumoraux - Marqueurs cardiaques - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Hématologie cytologie Hémostase - Biologie transfusionnelle - Immunologie - Sérologie - Autoimmunité - Immuno - Allergie - Fertilité et Biologie de la Reproduction masculine et féminine

مختبر محمد الخامس الخاص

لتحاليل الطبية والتشخيص البيولوجي

الدكتور الرأي مراد

INPE 163 00 25 38

داخلي ومحترف ملحق سابق بالمستشفيات الجامعية بباريس - فرنسا

شهادة التخصص في التحاليل والبيولوجيا الطبية - كلية الطب والصيدلة جامعة روني ديكارت - باريس فرنسا

دبلوم جامعي للسلك الثالث في علم الذكور وال FECOM عند الرجل كلية الطب مونبولي - فرنسا

دبلوم جامعي للسلك الثالث في بيولوجيا التواليد و المساعدة الطبية على الاجاب كلية الطب مونبولي - فرنسا

دكتوراه في الصيدلة - كلية الطب والصيدلة - جامعة محمد الخامس - الرباط

Docteur ASSALAM CLINIQUE

Examen du 07/01/23

Prélèvement effectué à 01:09

Édité le 07/01/23

Monsieur CHENTOUF ABDELHAK

Réf. : 23A659 - I.P. : 228962

D.N. : 1955

Page : 1/4

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

TECHNIQUE FLUORESCENCE - CYTOMETRIE DE FLUX SUR AUTOMATE SYSMEX XT 4000 i

Normales

LEUCOCYTES	8 930	/mm ³	4000 - 10000
HEMATIES	4,40	* M/mm ³	4,5 - 5,55
HEMOGLOBINE	13,8	g/dl	13 - 18
HEMATOCRITE	41	%	40 - 50
V.G.M.	93	fl	80 - 95
T.C.M.H.	31	pg	28 - 32
C.C.M.H.	34	%	32 - 36
PLAQUETTES	197 000	/mm ³	150000 - 400000

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES	48,7	%	
Soit :	4 349	/mm ³	2000 - 7500
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES	2,9	%	
Soit :	259	/mm ³	40 - 500
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES	0,1	%	
Soit :	9	/mm ³	< 100
LYMPHOCYTES	43,4	%	
Soit :	3 876	/mm ³	1500 - 4000
MONOCYTES	4,9	%	
Soit :	438	/mm ³	40 - 800

ETUDE DU FROTTIS

Hémogramme et frottis sanguin d'aspect normal.



ANCIEN INTERNE ET SPECIALISTE ATTACHÉ
DES HÔPITAUX ET CHU DE PARIS

- Diplôme de spécialisation en Biologie et Analyses Médicales de la Faculté de médecine et de pharmacie René Descartes - Paris v - France
- Diplôme universitaire de 3^{ème} cycle en PMA - Procréation Médicale Assistée et Biologie de Reproduction - Faculté de médecine Montpellier France
- Diplôme universitaire de 3^{ème} cycle en Andrologie - Infertilité Masculine et PMA de la Faculté de médecine - Montpellier France
- Doctorat en pharmacie Faculté de médecine et de pharmacie - Rabat

Biochimie clinique - Gaz de sang - Elecrophoresè - Marqueurs tumoraux - Marqueurs cardiaques - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Hématologie cytologie Hémostase - Biologie transfusionnelle - Immunologie - Sérologie - Autoimmunité - Immuno - Allergie - Fertilité et Biologie de la Reproduction masculine et féminine



المستعجلات Urgence

24h / 24h - 7j / 7j

مختبر محمد الخامس الخاص
للتحاليل الطبية والتشخيص البيولوجي
الدكتور الرأي مراد

INPE 163 00 25 38

داخلي ومتخصص ملحق سابق بالمستشفيات الجامعية بباريس - فرنسا

- شهادة التخصص في التحاليل والبيولوجيا الطبية - كلية الطب والصيدلة جامعة رونى ديكارت - باريس فرنسا
- دبلوم جامعي للسلك الثالث في علم الذكورة والغثيان عند الرجل كلية الطب مونبولي - فرنسا
- دبلوم جامعي للسلك الثالث في بيولوجيا التوالي و المساعدة الطبية على الاجاب كلية الطب مونبولي - فرنسا
- دكتوراه في الصيدلة - كلية الطب والصيدلة - جامعة محمد الخامس - الرباط

Docteur ASSALAM CLINIQUE

Examen du 07/01/23

Prélèvement effectué à 01:09

Édité le 07/01/23

Monsieur CHENTOUF ABDELHAK

Réf. : 23A659 - I.P. : 228962

D.N. : 1955

Page : 2/4

BIOCHIMIE

HEMOGLOBINE GLYQUEE (HbA1c) : 7,70 %

-Technique de Référence : HPLC (Hight Performance Liquid Chromatography)
Automate: BIO - RAD D 10

- Valeurs usuelles

- Sujet normal:	3 - 6,4 %
- Diabétique équilibré	<7%
- Diabétique mal équilibré:	7 - 8 %
- Réadaptation thérapeutique à prévoir :	> 8 %



ANCIEN INTERNE ET SPECIALISTE ATTACHE
DES HÔPITAUX ET CHU DE PARIS

- Diplôme de spécialisation en Biologie et Analyses Médicales de la Faculté de médecine et de pharmacie René Descartes - Paris v - France
- Diplôme universitaire de 3^{ème} cycle en PMA - Procréation Médicale Assistée et Biologie de Reproduction - Faculté de médecine Montpellier France
- Diplôme universitaire de 3^{ème} cycle en Andrologie - Infertilité Masculine et PMA de la Faculté de médecine - Montpellier France
- Doctorat en pharmacie Faculté de médecine et de pharmacie - Rabat

Biochimie clinique - Gaz de sang - Elecrophoresè - Marqueurs tumoraux - Marqueurs cardiaques - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Hématologie cytologie Hémostase - Biologie transfusionnelle - Immunologie - Sérologie - Autoimmunité - Immuno - Allergie - Fertilité et Biologie de la Reproduction masculine et féminine



المستعجلات Urgence

24h / 24h - 7j / 7j

مختبر محمد الخامس الخاص

لتحاليل الطبية والتشخيص البيولوجي

الدكتور الرأي مراد

INPE 163 00 25 38

داخلي ومتخصص ملحق سابق بالمستشفيات الجامعية بباريس - فرنسا

شهادة التخصص في التحاليل والبيولوجيا الطبية - كلية الطب والصيدلة جامعة روني ديكارت - باريس فرنسا

دبلوم جامعي للسلك الثالث في علم الذكورة والعمق عند الرجل كلية الطب مونبولي - فرنسا

دبلوم جامعي للسلك الثالث في بيولوجيا التواليد و المساعدة الطبية على الإجهاض كلية الطب مونبولي - فرنسا

دكتوراه في الصيدلة - كلية الطب والصيدلة - جامعة محمد الخامس - الرباط

Docteur ASSALAM CLINIQUE

Examen du 07/01/23

Prélèvement effectué à 01:09

Édité le 07/01/23

Monsieur CHENTOUF ABDELHAK

Réf. : 23A659 - I.P. : 228962

D.N. : 1955

Page : 3/4

BIOCHIMIE SANGUINE

Normales

SODIUM	135	mEq/l	135 - 145
POTASSIUM	3,9	mEq/l	3,5 - 5



ANCIEN INTERNE ET SPECIALISTE ATTACHÉ
DES HÔPITAUX ET CHU DE PARIS

- Diplôme de spécialisation en Biologie et Analyses Médicales de la Faculté de médecine et de pharmacie René Descartes - Paris v - France
- Diplôme universitaire de 3^{ème} cycle en PMA - Procréation Médicale Assistée et Biologie de Reproduction - Faculté de médecine Montpellier France
- Diplôme universitaire de 3^{ème} cycle en Andrologie - Infertilité Masculine et PMA de la Faculté de médecine - Montpellier France
- Doctorat en pharmacie Faculté de médecine et de pharmacie - Rabat



المستعجلات
Urgence

24h / 24h - 7j / 7j

Biochimie clinique - Gaz de sang - Elecrophoresè - Marqueurs tumoraux - Marqueurs cardiaques - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Hématologie cytologie Hémostase - Biologie transfusionnelle - Immunologie - Sérologie - Autoimmunité - Immuno - Allergie - Fertilité et Biologie de la Reproduction masculine et féminine

Docteur ASSALAM CLINIQUE

Examen du 07/01/23

Prélèvement effectué à 01:09

Édité le 07/01/23

Monsieur CHENTOUF ABDELHAK

Réf. : 23A659 - I.P. : 228962

D.N. : 1955

Page : 4/4

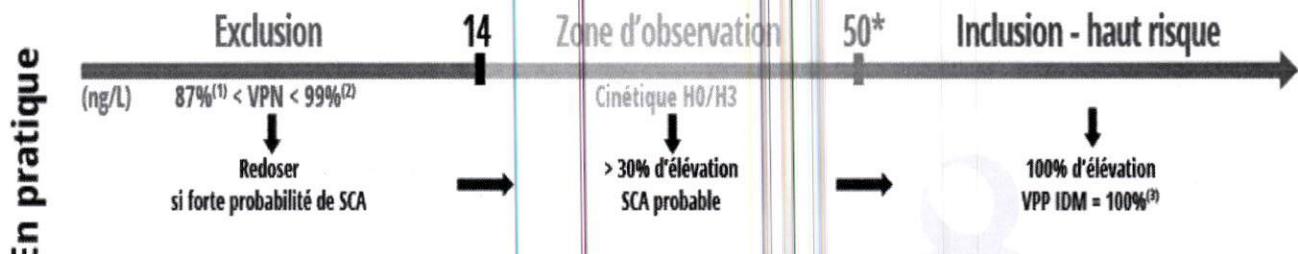
MARQUEURS CARDIAQUES

Normales

TROPONINE I cardiaque High Sensitive TNHS: 2,90ng/l

< 14

ATTENTION : NOUVELLE TECHNIQUE NOUVEAU SEUIL ET NOUVELLE UNITE



* A titre indicatif : seuil CV 10% de 0.03µg/L (30 ng/L) en TnT 4^e génération.

(1) Giannitsis E et al Clin Chem. Déc. 2009

(2) Reichlin et al N Engl J Med 2009;361:858-67

(3) Giannitsis E et al Clin Chem. 2010.134460v1 (accepted)

Interprétation TNHS:

le nouveau seuil de troponine TnHs correspondant au 99e percentile et le mode d'interprétation : en dessous de 14 ng/L, on peut exclure l'IDM dans la plupart des situations grâce à une forte Valeur Prédictive Négative VPN proche des 100 % suivant plusieurs études, dès le premier dosage, contribuant pour une part au désengorgement des urgences.

Au-delà de ce seuil de 14 ng/L, la probabilité de SCA est élevée et la cinétique sera déterminante avec deux objectifs : Confirmer avec une très forte spécificité le SCA ou l'IDM et gagner à nouveau du temps sur la prise en charge grâce à un re-dosage à seulement trois heures plutôt que les six heures habituelles.

IMMUNOCHIMIE

PROTEINE C - REACTIVE (CRP) :

1,0 mg/l

< 6



Clinique ASSALAM
Médico - Chirurgicale

Tanger, le : 07/01/2023

NOTE D'HONORAIRES

Madame, Monsieur : **CHENTOUF ABDELHAK**

<i>CONSULTATION GÉNÉRALISTE</i>	<i>150,00</i>
<i>ECG</i>	<i>150,00</i>
<i>FRAIS CLINIQUE</i>	<i>100,00</i>

Soit : **QUATRE CENTS DIRHAMS**

Clinique Assalam Tanger
Accueil
10, Av. Abderrahmane EL Yousfi
Tél.: 0539 32 25 58 Fax: 0539 32 25 75
TANGER Total : 400,00 MAD

! DR AZZI

Clinique Assalam
TANGER
Médico-Chirurgicale



Clinique Assalam
طنجة
الطب والجراحة

médecin prescripteur

Dr. Meïmaz AZZI
Médecine générale
INPE : 161235379
GSM : 06 13 65 23 70

Tanger, le

Nom du patient :

07/04/23
Aline Pichot

C.R.

ctt. n° 1
cure

LL. mante

Dr. Meïmaz AZZI
Médecine générale
INPE : 161235379
GSM : 06 13 65 23 70

7-Jan-2023 00:57:30

ID:
D-naiss:
ans,

Fréq. Card.: 69 BPM
Int PR: 197 ms
Dur. ORS: 95 ms
QT/OTC: 386/404 ms
Axes P-R-T: 44 58 45

